

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1861

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOUAI

Ventes et cessions

106 822 158 RCS Douai.

LE BERC'AIL.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 15000.00 EUR.

Adresse : 16, Rue du Centre, 59151 Arleux.

Origine du fonds : établissement principal acquis par achat au prix stipulé de 45000.00 euros.

Etablissement : établissement principal.

Activité : restauration traditionnelle.

Adresse : 16, Rue du Centre, 59151 Arleux.

Précédent propriétaire : 821 148 566 RCS Douai. **HENOCH** (Sylvain).

Date de commencement d'activité : 30 juillet 2026.

Publication légale : lagazettefrance.fr du 31 juillet 2026.

Oppositions : Election de domicile : Maître Nicolas PAGNIEZ 99 Boulevard Paul Hayez 59500 Douai pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce..

Commentaires : Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas PAGNIEZ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Nicolas PAGNIEZ et Stéphanie LE GENTIL », titulaire d'un Office Notarial à DOUAI (Nord), 99 Boulevard Paul Hayez, en date du 30 juillet 2026, Monsieur Sylvain HENOCH, commerçant, demeurant à ARLEUX (59151), 11 rue des Lumières, a cédé à : La société LE BERC'AIL, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €, dont le siège social est à ARLEUX (59151), 16 rue du Centre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DOUAI sous le numéro SIREN 106 822 158, un fonds de commerce de restauration traditionnelle, exploité à ARLEUX (59151), 16 rue du Centre, connu sous l'enseigne « L'ESTAMINET DU MARAIS » et sous le numéro SIRET 821 148 566, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, ainsi que le mobilier commercial, les agencements, le matériel et l'outillage servant à son exploitation. Cette cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000 €), s'appliquant à concurrence de CINQ MILLE EUROS (5 000 €) aux éléments incorporels et de QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €) au matériel. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Office Notarial de Maître Nicolas PAGNIEZ, 99 Boulevard Paul Hayez à Douai (Nord), où domicile a été élu à ce effet. Cession sous acte authentique en date du 30/07/2026 Adresse de l'ancien propriétaire: 11 Rue des Lumières 59151 Arleux.